

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 19 DÉCEMBRE 2011

Lundi le 19 décembre 2011
À compter de 20 h
Salle des délibérations du conseil municipal
6, rue de l'Église, Sainte-Thérèse

Les membres du conseil municipal présents sont :

Sylvie Surprenant Mairesse

CONSEILLERS(ÈRES)

Louis Lauzon

Normand Toupin

Denise Perreault Théberge

Michel Milette

Luc Vézina

Vincent Arseneau

Marie-Andrée Petelle

Patrick Morin

DISTRICTS

Blanchard

Chapleau

De Sève

Ducharme

Lonergan

Marie-Thérèse

Morris

Verschelden

formant quorum et siégeant sous la présidence de son Honneur Madame la Mairesse Sylvie Surprenant.

Assistent également à la séance extraordinaire du conseil :

Jean-Luc Berthiaume

Chantal Gauvreau

Robert Asselin

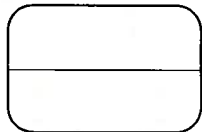
Greffier

Directrice générale

Directeur général adjoint
Division des services techniques

Madame la Mairesse invite les citoyens présents, les fonctionnaires municipaux et les membres du conseil municipal à une récitation personnelle de la prière, conformément au règlement 854 N.S. concernant la régie interne des séances du conseil municipal.

Madame la Mairesse constate le quorum et ouvre la séance.



1.- OUVERTURE

Note au lecteur

- *La mairesse ou toute personne qui préside une séance du conseil a droit de voter mais n'est pas tenue de le faire; tout autre membre du conseil est tenu de voter, à moins qu'il n'en soit empêché en raison de son intérêt dans la question concernée, conformément à la Loi sur les élections et les référendums dans les municipalités (L.R.Q. c. E-2.2). Le résultat du vote exprimé au bas de chaque texte de résolution tient compte de ces paramètres. Une mention spéciale sera donc ajoutée pour signaler l'expression du vote de la mairesse ou du président de la séance, le cas échéant.*
- *Le présent procès-verbal reflète les décisions administratives adoptées par le conseil municipal de la Ville de Sainte-Thérèse lors de la séance publique dont la date est dévoilée au début dudit procès-verbal. Le lecteur doit toutefois être avisé qu'en vertu des dispositions contenues à la Loi sur les Cités et villes, ce procès-verbal doit faire l'objet d'une approbation finale, laquelle est délivrée par décision du conseil municipal, lors de sa séance suivante.*

*Jean-Luc Berthiaume
Greffier du conseil municipal*

RÉSOLUTION 2011-596

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Monsieur le Conseiller Michel Milette, il est résolu:

- **QUE** l'ordre du jour de la présente séance extraordinaire tel que rédigé sur les copies remises aux membres du conseil soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

2.- PREMIÈRE PÉRIODE DE QUESTIONS (30 MINUTES)

Madame la Mairesse suggère aux personnes présentes de lui permettre de procéder à ce point-ci à la présentation du budget et de réserver leurs questions pour la deuxième période de questions.



PRÉSENTATION DU BUDGET 2012

Chères citoyennes,
Chers citoyens,

C'est avec fierté que je vous présente aujourd'hui le budget 2012 de la Ville de Sainte-Thérèse, un budget équilibré.

Alors que les dépenses importantes en infrastructures ont été réalisées au cours des dernières années, notre objectif consiste maintenant à continuer de bien répondre aux besoins des citoyens. Ce budget vise à consolider nos acquis, à poursuivre notre vision et à maintenir le cap.

Tout au long de l'exercice budgétaire, l'équipe a travaillé rigoureusement pour ne pas alourdir le fardeau fiscal des contribuables. Malgré la réalisation de nombreux projets importants au cours de l'année 2011, la Ville est parvenue à proposer une modeste augmentation de l'impôt foncier pour 2012. Nous avons limité la variation moyenne du compte de taxes à 2,8 % pour le secteur résidentiel, c'est-à-dire pour les immeubles de moins de six logements.

Le 28 novembre dernier, le journal *La Presse* mentionnait que les taxes municipales ont explosé au Québec ces dernières années. Plusieurs municipalités affichent des hausses trois fois plus élevées que le rythme de l'inflation, un calcul réalisé d'après les données compilées par le ministère des Affaires municipales (MAMROT). Relativement à ce constat, Sainte-Thérèse est d'autant plus satisfaite des efforts de rationalisation qui ont limité la croissance de la taxe foncière. Si nous faisons la moyenne des cinq dernières années, la Ville affiche une hausse plus élevée que le rythme de l'inflation de seulement 2,6 % tout en améliorant l'offre de services de façon substantielle. Limiter le fardeau fiscal pour les citoyennes et les citoyens demeure notre priorité.

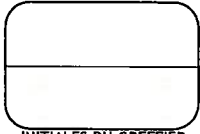
Le contexte budgétaire

Les deux dernières années se sont avérées riches en projets novateurs à la Ville de Sainte-Thérèse : l'aménagement du Skate Plaza, l'agrandissement de la bibliothèque, la construction de la caserne de pompiers, la création de la Maison du citoyen, les phases I et II de l'illumination du Village, le premier marché de Noël... Ces projets seront porteurs de vitalité pour bien longtemps encore, mais ils représentent des investissements importants. Nous avons donc établi des priorités et fait des choix parfois ardues afin de limiter au maximum l'augmentation de l'impôt foncier en cette période économique difficile.

Chacun des services a mis du sien et travaillé de façon remarquable. Nous sommes très satisfaits du budget adopté. Il reflète une gestion responsable des finances publiques et la volonté de l'administration de prendre en considération la capacité de payer de la population.

En 2012, les Térésiennes et les Térésiens continueront de bénéficier des mêmes services de qualité et de profiter d'une grande variété d'activités dynamiques. Les projets débutés en 2011 suivront leur cours, notamment au chapitre de la revitalisation du centre-ville. Nous poursuivons avec la phase III de l'illumination en plein cœur du Village.

Je veux également mentionner que la Ville a poursuivi ses efforts de gestion écoresponsable durant l'étude du budget, en diminuant d'environ 75 % sa consommation de papier par rapport aux années précédentes. Depuis le 7 février 2011, les séances du conseil se déroulent d'ailleurs sans papier pour tous les élus municipaux. Ces efforts de réduction à la source s'inscrivent dans le cadre de notre politique environnementale adoptée en 2010. Autant de gestes qui visent l'atteinte des objectifs du Plan métropolitain de gestion des matières résiduelles.



Le budget en bref

La Ville de Sainte-Thérèse a connu une croissance de l'ordre de 1 610 100 \$, soit 3,5 %, par rapport à l'an dernier. Son budget global se chiffre à 47 556 000 \$. Soulignons que la variation annuelle de l'Indice des prix à la consommation (IPC) de Montréal était de 3,0 % en octobre 2011.

Voici quelques faits saillants :

- La sécurité publique demeure une priorité. Près de 500 000 \$ additionnels sont consacrés à la Régie de police et au service de sécurité incendie pour lequel nous visons la garde des pompiers en caserne, de 7 h à 22 h en semaine.
- Pour une deuxième année, Sainte-Thérèse défraie le coût de la passe annuelle au Parc du Domaine Vert pour tous les résidents.
- La Ville poursuit ses efforts de revitalisation du centre-ville en y consacrant 300 000 \$ supplémentaire.
- La croissance de 1,5 % des quotes-parts à verser aux organismes partenaires, soit 131 300 \$ de plus qu'en 2011, représente 8,2 % de l'augmentation globale du budget.
- La hausse de 1 % de la taxe de vente du Québec (TVQ) correspond à une dépense supplémentaire de près de 135 000 \$. Des compressions du même ordre ont été appliquées par l'administration municipale.
- La croissance statutaire de la masse salariale fixée par la convention collective se chiffre à 439 000 \$ de plus que 2011.

Survol du budget

	Budget 2011	Budget 2012	Variance	
Budget global	45 945 900 \$	47 556 000 \$	1 610 100 \$	3,5 %
Revenus de taxes	31 312 000 \$	32 464 800 \$	1 152 800 \$	3,7 %
Remboursement de la dette et des frais de financement	9 038 300 \$	9 284 200 \$	245 900 \$	2,7 %
Quotes-parts	9 039 000 \$	9 170 300 \$	131 300 \$	1,5 %

Le budget détaillé

En croissance de 1 610 100 \$, les revenus et dépenses prévues atteignent 47 556 000 \$, soit 3,5 % de plus que l'an dernier.

Pour la majorité des contribuables, propriétaires de maison unifamiliale et de condominium, la variation du compte de taxes 2011 représentera une augmentation moyenne de 2,8 %, soit l'équivalent d'environ 44 \$, incluant la hausse des tarifs ajustés selon les coûts réels, soit 1,4 %.

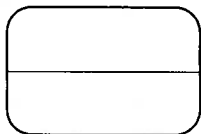
Taux de la taxe foncière 2012 par catégorie d'immeubles (du 100 \$ d'évaluation)

	Générales	Spéciales	Total
Taux de base	0.519 \$	0.197 \$	0.716 \$
Immeubles six logements et plus	0,609 \$	0,232 \$	0,841 \$
Immeubles non résidentiels	1.800 \$	0.684 \$	2.484 \$
Immeubles industriels	2,317 \$	0,880 \$	3,197 \$
Terrains vagues desservis	1.038 \$	0.395 \$	1.433 \$

Les quotes-parts des organismes partenaires de la Ville augmentent d'un maigre 1,5 %, soit 131 300 \$ de plus que l'an passé, tel que l'illustre le tableau ci-dessous.

Quotes-parts aux organismes

Organismes	2011	2012	Variance	
Communauté métropolitaine de Montréal	412 200 \$	414 200 \$	2 000 \$	0,5 %
Régie intermunicipale de police	4 988 200 \$	5 066 400 \$	78 200 \$	1,6 %
CITL	1 802 400 \$	1 671 000 \$	-131 400 \$	-7,3 %
AMT	197 700 \$	240 500 \$	42 800 \$	21,6 %
Régie intermunicipale d'assainissement des eaux	1 339 900 \$	1 439 800 \$	99 900 \$	7,5 %
MRC	167 600 \$	178 400 \$	10 800 \$	6,4 %
Régie intermunicipale du Parc du Domaine Vert	131 000 \$	160 000 \$	29 000 \$	22,1 %
TOTAL	9 039 000 \$	9 170 300 \$	131 300 \$	1,5 %



Les revenus

Les taxes et tarifications - taxes foncières générales, taxes spéciales, taxe d'eau et d'assainissement des eaux, tarifs d'ordures et de transport en commun - représentent 68 % des revenus de la Ville, soit 32 464 800 \$.

Tarification

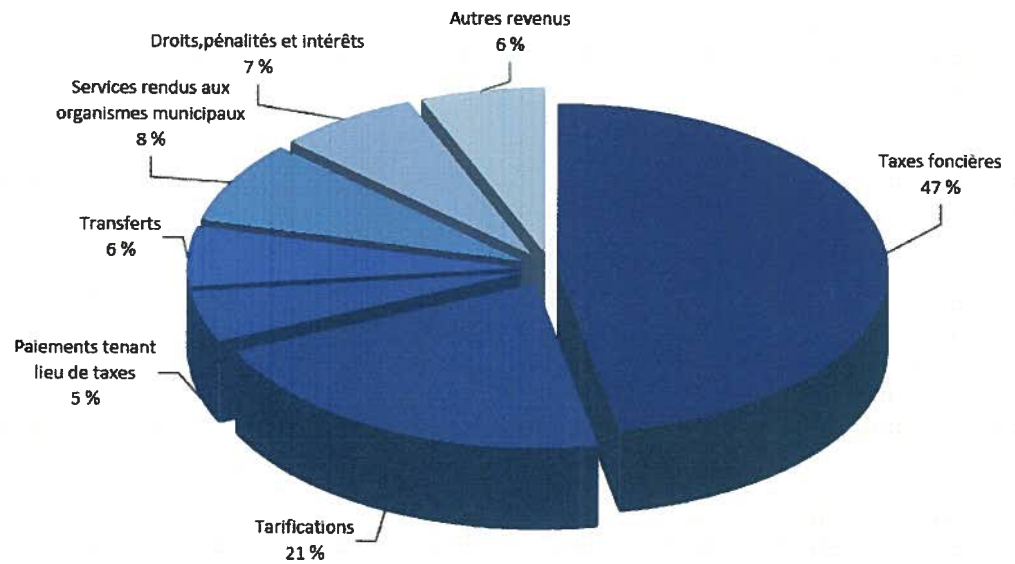
Gel du tarif	Tarif fixe - Transport Résidentiel Non résidentiel Industriel	137 \$/porte 369 \$/porte 1 158 \$/porte
Hausse de 15 \$/porte	Tarif de l'eau résidentiel et commercial	175 \$/porte
Hausse de 0,04 \$/m ³	Tarif de l'eau commercial et industriel	0,44 \$/m ³ et 0,51 \$/m ³ (+ 10 000 m ³)
Gel du tarif	Tarif d'ordures et de rejets recyclables résidentiel et commercial	180 \$/porte
Hausse de 13 \$/porte	Assainissement de l'eau - tarif fixe résidentiel et commercial	102 \$/porte
Hausse de 0,05 \$/m ³	Assainissement de l'eau - compteur commercial et industriel	0,42 \$/m ³
Hausse de 0,05 \$/m ³ et 0,06 \$/m ³ (+ 5 500 m ³)	Assainissement de l'eau industriel type 2	0,42 \$/m ³ et 0,45 \$/m ³ (+ 5 500 m ³)

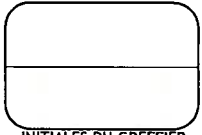
À ces revenus s'ajoutent ceux :

- des organismes gouvernementaux sous forme de subventions qui s'élèvent à 2 673 000 \$;
- de location de bâtiments municipaux de 1 633 800 \$;
- de services offerts aux villes voisines, notamment l'alimentation en eau potable et l'utilisation du centre de multirecyclage de l'ordre de 3 613 900 \$;
- de loisirs, de culture et autres se chiffrant à 568 800 \$;
- de perceptions d'amendes et autres, représentant 3 646 800 \$;
- de diverses affectations se chiffrant à 639 200 \$.
- des compensations tenant lieu de taxes perçues des organismes comme les écoles, le CSSS et Postes Canada qui atteignent 2 315 700 \$.

Budget revenus 2012

Taxes foncières	22 213 000 \$
Taxes pour services municipaux	10 251 800 \$
Paiements tenant lieu de taxes et transferts gouvernementaux	4 988 700 \$
Services rendus aux organismes municipaux	3 613 900 \$
Affectations et autres revenus de sources locales	6 488 600 \$
TOTAL	47 556 000 \$



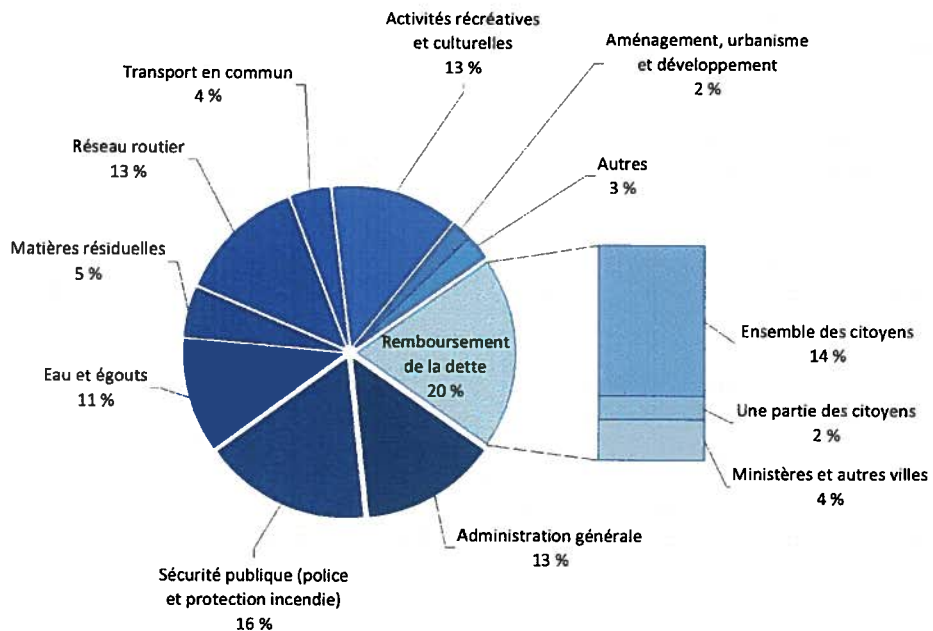


Les dépenses

L'augmentation des dépenses par rapport à l'an dernier se chiffre à 1 610 100 \$. Notons que des dépenses courantes additionnelles sont engendrées notamment par le fonctionnement et l'entretien des bâtiments acquis ou rénovés récemment (la Maison du citoyen et la bibliothèque) ainsi que l'augmentation statutaire des salaires et la garde en caserne, un nouveau service aux citoyens. Ces dépenses devaient aussi être considérées lors de l'établissement du budget équilibré. Le budget des dépenses, de l'ordre de 47 556 000 \$, s'illustre comme suit :

Budget dépenses 2012

Administration générale	6 413 000 \$
Sécurité publique (police et protection incendie)	8 000 700 \$
Transport	7 969 000 \$
Hygiène du milieu	7 785 400 \$
Santé et logement social	265 500 \$
Aménagement, urbanisme et développement	915 700 \$
Activités récréatives et culturelles	5 995 300 \$
Remboursement de la dette à long terme et frais de financement	9 284 200 \$
Affectations	927 200 \$
TOTAL	47 556 000 \$



Le remboursement de la dette

Le remboursement de la dette est pratiquement identique à celui de l'an dernier. En 2012, il se chiffrera à 8 994 000 \$, comparativement à 8 777 000 \$ pour l'année 2011, soit un écart de 2,5 %.

Sans le financement de diverses dettes à des taux très avantageux, le remboursement de la dette aurait dû augmenter en raison de la réalisation de plusieurs projets d'envergure en 2011. En effet, le premier remboursement en capital lié à ces projets (complétés en tout ou en partie en 2011) débutera en 2012.

Sainte-Thérèse a obtenu pour 2012 plusieurs subventions pour la réalisation de travaux. Grâce à celles-ci et à celles confirmées antérieurement, la Ville pourra bénéficier des programmes suivants pour compléter ou poursuivre ses projets d'investissement à moindre coût. Ces programmes sont :

- Programme Rénovation Québec;
- Programme de renouvellement de conduites;
- Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec;
- Programme ClimatSol dans le cadre des travaux de décontamination du terrain situé à l'intersection des rues Napoléon et Blanchard;
- Programme de subvention pour la construction d'un stade d'athlétisme (en attente).

Voici les principaux projets qui seront financés en partie ou en totalité en 2012 :

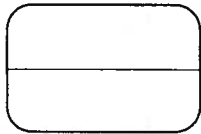
- Infrastructures sur les rues Marcel-De la Sablonnière, Jacques-Lavigne, Saint-Charles, Saint-Stanislas, boulevards Desjardins et Curé-Labelle;
- Travaux à la station de purification des eaux;
- Réfection du mur de l'hôtel de ville (réparation et réaménagement de l'hôtel de ville);
- Site de relève des systèmes informatiques;
- Assainissement du site Napoléon-Blanchard;
- Acquisition d'équipements (machineries, camion pour premiers répondants pour le Service de sécurité incendie);
- Aménagement de parcs;
- Aménagement de la Place du Musée;
- Bassin de rétention;
- Stade d'athlétisme (conditionnel à l'obtention d'une subvention).

Des services pour la population

Le budget de l'année 2012 a été établi dans une perspective de maintien des services de qualité dont bénéficie déjà la population. Ce sera le moment pour les citoyens de profiter des nombreuses réalisations qui ont vu le jour en 2011, certaines pas plus tard qu'à l'automne dernier. À ces projets implantés avec succès s'ajoutent plusieurs innovations et projets récents :

Revitalisation du centre-ville

La mise en œuvre du Plan particulier d'urbanisme se poursuivra, toujours dans le but de positionner Sainte-Thérèse comme un lieu caractérisé par la mixité et la cohabitation des fonctions. Cela signifie que nous voulons inciter la population à travailler, habiter et se divertir dans notre ville. Nous désirons rafraîchir l'image du Village et favoriser l'achalandage soutenu. Faciliter les activités de proximité contribue à la diminution de la durée et du nombre de voyages en voiture. Cela signifie moins d'essence consommée et une réduction des gaz à effet de serre.



À cet effet, de nouveaux logements seront d'ailleurs construits près de la gare et nous envisageons la poursuite de la piste cyclable sur le boulevard Desjardins. Pour donner envie à la population de se réappropriier son centre-ville, les projets de rénovation des façades commerçantes reçus en 2011 seront étudiés et la réalisation de ceux qui seront retenus pourra commencer dès le printemps prochain. Rappelons que Sainte-Thérèse a proposé un programme de subventions qui se chiffre à 300 000 \$. Elle offre en subvention un dollar pour chaque dollar investi par les commerçants, jusqu'à concurrence de 33 500 \$ par immeuble.

Déjà, nous avons reçu de nombreux courriels de citoyennes et de citoyens enchantés par les initiatives de revitalisation du Village. Ils nous informent qu'ils recommencent à se promener dans le centre-ville et à profiter de ce lieu doté d'une âme unique. Fiers de cet enthousiasme, nous comptons proposer de nouvelles activités emballantes au cours de l'année 2012, notamment la phase III de l'illumination du Village. Quant aux grands événements de 2011, ils seront de retour pour une nouvelle édition : le concours d'illumination, la Fête des papilles, le marché de Noël...

Garde à la caserne

Les pompiers de la Ville de Sainte-Thérèse sont présentement sur appel en cas d'alerte d'incendie. Pour l'an prochain, nous visons l'instauration d'un service de garde assurée à la caserne même, de 7 h à 22 h, du lundi au vendredi.

Stade d'athlétisme

Au printemps dernier, Sainte-Thérèse était choisie comme la Ville hôte des Championnats canadiens junior d'athlétisme 2013-2014. Afin d'accueillir les compétitions, la Ville souhaite construire un stade d'athlétisme, ce qui représente un investissement de 3,5 M \$. Conditionnel à l'obtention d'une subvention, ce stade serait un lieu d'entraînement exceptionnel pour les athlètes de la région des Laurentides. Sainte-Thérèse deviendrait un véritable pôle d'excellence sportive, au même titre que Montréal, Trois-Rivières, Québec, Gatineau et Sherbrooke. Suivant l'obtention de la subvention demandée, les travaux de réalisation débiteront en 2012.

Activités offertes par la Ville

Pour la deuxième année consécutive, la Ville continuera d'assumer le coût de la passe annuelle du Parc du Domaine Vert pour tous les résidents de Sainte-Thérèse. L'initiative nous tient à cœur, d'autant plus que la Ville participe activement au Programme 0-5-30, qui fait la promotion de l'activité physique et des choix santé.

En outre, de nouvelles activités seront offertes durant l'année, par exemple des ateliers sur la cuisine moléculaire, des cours de sculpture, d'escalade et plus encore.

Refonte du site Internet de la Ville

La réflexion qui mènera à la métamorphose de notre site Web est maintenant amorcée. Nous avons rencontré les spécialistes de la firme qui réalisera le mandat et recueilli les besoins et les commentaires des employés. Les citoyens ont été invités à répondre à un sondage visant à connaître leurs attentes à l'égard de la refonte de notre site Web. À la suite de cette analyse, le travail enclenché ira de l'avant en 2012.

Maison du citoyen

Inaugurée en septembre dernier, la Maison du citoyen accueille déjà plusieurs organismes térésiens très fiers de ces nouveaux locaux modernes, pratiques et confortables. Maintenant que nous avons davantage d'espace disponible, nous pourrions offrir plus d'activités qui cibleront autant les petits que les adultes.



Inscription en ligne aux activités de la Ville

Afin de faciliter l'accessibilité aux activités et le processus d'inscription, les citoyennes et les citoyens peuvent depuis l'automne dernier s'inscrire aux activités de la municipalité directement à partir du site Web de la Ville. La réponse a été remarquable, confirmant que la Ville a su cibler les besoins de la population.

Initiatives environnementales

La Ville a également fait une demande pour une subvention qui permettrait d'acquérir 150 bacs à compostage que les Térésiennes et les Térésiens pourraient ensuite se procurer à faible coût. Cette initiative vise à encourager la réduction de l'empreinte écologique par la valorisation des matières organiques. Il s'agit d'un des grands objectifs de notre politique environnementale. Nous poursuivrons également la décontamination du terrain Napoléon-Blanchard.

L'avenir

Sainte-Thérèse est une petite municipalité qui voit grand. En partant du principe que pour inviter, il faut être invitant, elle poursuivra son objectif de revitalisation du Village, véritable cœur de la ville. Par son dynamisme, elle compte créer davantage de richesse pour la collectivité, tout en encourageant l'achat locale, un choix écoresponsable.

Vous pouvez consulter en annexe le Programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2012, 2013 et 2014 afin de connaître les projets démarrés et à venir.

Remerciements

Le budget d'une Ville est un exercice qui nécessite la collaboration de nombreux intervenants. C'est un travail de longue haleine qui s'échelonne sur plusieurs mois. En 2011, toute l'équipe mérite des félicitations particulières, car il a fallu faire des choix difficiles et établir les priorités de manière extrêmement rigoureuse.

Je tiens d'abord à remercier mes collègues du conseil municipal pour leur précieuse collaboration et la discipline dont ils ont fait preuve lors de l'étude du budget. Je veux également souligner l'excellent travail de madame Chantal Gauvreau, directrice générale, de messieurs Robert Asselin, directeur général adjoint aux opérations, et Jean-Pierre Gendron, directeur des finances, ainsi que de madame Jeannic D'Aoust, assistante-trésorière pour la réalisation de ce budget.

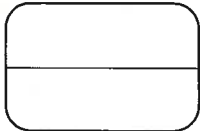
Merci aux directeurs de service qui ont dû revoir à la baisse leurs demandes budgétaires et à tous les employés impliqués dans l'exercice financier.

Vœux

Pour conclure, je vous souhaite à tous, Térésiennes et Térésiens, mes vœux les plus sincères de santé, de bonheur et de prospérité. Profitez de ce temps de l'année pour être entourés de ceux que vous aimez.

Bonne et heureuse année 2012 !

**SYLVIE SURPRENANT,
MAIRESSE**



Annexe

PROGRAMME TRIENNAL DES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS POUR LES ANNÉES 2011, 2012 ET 2013

Description	2011	2012	2013
Réparation et réaménagement de l'hôtel de ville - Réfection murs nord et sud	330 000 \$		
Réparation et réaménagement de l'hôtel de ville - Économie d'énergie	200 000 \$		
Nouvelle génératrice au poste de police	40 000 \$		
Acquisition et réaménagement du 37, Turgeon pour en faire la Maison du citoyen	250 000 \$		
Réparation de la station de purification (toiture, haute-pression, dégrilleur)	945 000 \$		
Lien de fibre optique entre l'hôtel de ville et la caserne des pompiers	100 000 \$		
Site de relève des systèmes informatiques		150 000 \$	
Revitalisation du centre-ville	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$
Décontamination du terrain Napoléon-Blanchard	950 000 \$	950 000 \$	
Achat de machineries et véhicules	66 000 \$	977 000 \$	387 000 \$
Achat de deux chenillettes	330 000 \$		
Achat d'un camion premier répondant pour les incendies		200 000 \$	
Aménagement du parc Isaac-Rawas	29 000 \$		
Aménagement ou réaménagement de parcs, chalets et plateaux sportifs	91 000 \$	121 000 \$	
Poursuite de la piste cyclable sur le boulevard Desjardins		25 000 \$	
Stade d'athlétisme		3 500 000 \$	
Réfection d'infrastructures des rues Saint-Charles et Saint-Stanislas	700 000 \$		
Réfection d'infrastructures	3 000 000 \$	3 000 000 \$	3 000 000 \$
Traverse de la voie ferrée nord-sud			1 300 000 \$
TOTAL RÉGLEMENTS (VILLE ENTIÈRE)	7 531 000 \$	9 423 000 \$	5 187 000 \$

Description	2011	2012	2013
Infrastructures municipales rue Marcel-De La Sablonnière (phase 4)	56 000 \$		
Infrastructures municipales rue Jacques-Lavigne (phase 5)	195 000 \$	35 000 \$	
TOTAL RÉGLEMENTS (AMÉLIORATIONS LOCALES)	251 000 \$	35 000 \$	

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Adoption du
budget 2012

RÉSOLUTION 2011-597

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Luc Vézina appuyée par Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle, il est résolu:

- **QUE** le budget des activités financières de l'année 2012 tel qu'établi par le conseil municipal soit et est adopté au montant de dépenses de 47 556 000 \$ et au montant total équivalent de revenus de 47 556 000 \$.
- **QU'**en conformité avec les dispositions de l'article 474 de la *Loi sur les cités et villes*, le trésorier de la Ville soit et est autorisé à produire au ministre des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire ledit budget 2012.

Adoptée à l'unanimité.

Présentation du programme triennal des immobilisations 2012-2013-2014

Madame la Mairesse présente au conseil municipal et aux citoyens présents le programme triennal des dépenses en immobilisations pour les années 2012-2013-2014.

Dix-neuf (19) projets différents sont inscrits audit programme.

Les nouveaux totaux sont le suivants :

2012	:	12 722 000 \$
2013	:	5 365 000 \$
2014	:	<u>4 268 000 \$</u>
		22 355 000 \$

RÉSOLUTION 2011-598

Sur proposition de Monsieur le Conseiller Normand Toupin appuyée par Monsieur le Conseiller Michel Milette, il est résolu:

- **QUE** le programme des dépenses d'immobilisations pour les années 2012-2013-2014 tel qu'établi par le conseil municipal et prévoyant des dépenses de l'ordre de:

12 722 000 \$	pour l'année 2012
5 365 000 \$	pour l'année 2013
<u>4 268 000 \$</u>	pour l'année 2014
22 355 000 \$	

soit et est adopté par le conseil municipal, le tout conformément aux documents complétés sur les formules officielles du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire.

Adoptée à l'unanimité.

Adoption du
programme
triennal des
immobilisations
2012-2013-2014



Adoption du
règlement
numéro
1237 N.S. -
taux variés de
taxation et
compensations
2012

3.- RÉGLEMENTATION MUNICIPALE

RÉSOLUTION 2011-599

Après lecture et présentation par le greffier du texte réglementaire, sur proposition de Monsieur le Conseiller Normand Toupin appuyée par Monsieur le Conseiller Vincent Arseneau, il est résolu:

- **QUE** le règlement numéro 1237 N.S. décrétant l'imposition d'une variété de taux de taxation et de compensations pour l'exercice financier 2012 sur le territoire de la ville de Sainte-Thérèse, soit et est adopté.

Adoptée à l'unanimité.

4.- ADJUDICATION CONTRACTUELLE

5.- FINANCES

6.- RESSOURCES HUMAINES



Distribution du budget 2012 et du programme triennal des immobilisations 2012-2013-2014

7.- ADMINISTRATION GÉNÉRALE

RÉSOLUTION 2011-600

Sur proposition de Madame la Conseillère Denise Perreault Théberge appuyée par Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle, il est résolu:

- QU'un résumé du budget de l'année 2012 et du programme triennal d'immobilisations pour les années 2012-2013-2014 soit publié dans un journal diffusé dans la municipalité.

Adoptée à l'unanimité.

8.- SERVICES TECHNIQUES - TRAVAUX PUBLICS

9.- ARTS, CULTURE, SPORTS ET LOISIRS COMMUNAUTAIRES

10.- SÉCURITÉ PUBLIQUE

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

11.- GESTION DU TERRITOIRE

12.- AFFAIRES NOUVELLES

13.- COMMUNICATION DU CONSEIL MUNICIPAL

14.- DEUXIÈME PÉRIODE DE QUESTIONS

Note du greffier

Les textes exposés à la section "PÉRIODE DE QUESTIONS" ci-après résument succinctement les propos énoncés par les personnes ayant adressé une question au conseil municipal. Le libellé présenté peut ainsi être dissemblable du vocabulaire utilisé.

*Jean-Luc Berthiaume
Greffier du conseil municipal*

M. Christian Charron,
2, rue Émilien-Frenette

: Concernant votre discours sur le budget, et plus particulièrement à l'égard des données de la page 7, j'aurais souhaité plus de chiffres, plus de détails. Pourriez-vous, à l'avenir, introduire plus de données et des chiffres comparables pour l'année précédente?

M. Réal Audette,
916, rue Hardy

: - Quelle est la situation, actuelle et future, de la santé financière des régimes de retraite de la Ville de Sainte-Thérèse?
- Qui paie les contributions au régime? Dans quelle proportion employeur/employé?
- Prévoyez-vous des problèmes majeurs avec ces fonds?
- Puisque l'on rapporte que la fonction publique municipale reçoit une rémunération dépassant de 30 % la rémunération du secteur privé, allez-vous stabiliser la rémunération de votre fonction publique?

M. Christian Charron,
2, rue Émilien-Frenette

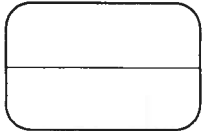
: - Est-ce que le régime de retraite des employés municipaux est un régime à prestations déterminées?
- Quel est son déficit actuariel?
- Quel est votre scénario d'actualisation?

M. Réal Audette,
916, rue Hardy

: - À la page 7 de votre discours, quels sont les principaux éléments qui composent le 1,6 millions de dollars d'augmentation des dépenses entre 2011 et 2012?
- Dans les revenus 2012, une somme de 568 800 \$ provient des loisirs. Pour un cours estimé à des frais de 100 \$, est-il vrai que le citoyen ne contribue qu'une somme de 10 \$? Ma compréhension est-elle la bonne?

M. Christian Charron,
2, rue Émilien-Frenette

: Les informations présentées dans les états financiers d'entreprises privées sont dix fois plus détaillées que l'information donnée par la Ville de Sainte-Thérèse.



M. Pascal Morand,
260, rue Saint-Pierre

- : - Je remarque au programme triennal d'immobilisations (PTI) l'inscription d'une intention de dépenses sur le boulevard du Curé-Labelle. À même ces dépenses, peut-il y avoir l'implantation d'îlots centraux avec verdure? Le boulevard sera-t-il refait d'une limite municipale à l'autre?
- Une part de 20 % du budget est consacrée au remboursement de la dette. Comment se compare cette statistique avec d'autres villes comparables?

M. Christian Charron,
2, rue Émilien-Frenette

- : - Les championnats canadiens d'athlétisme seront-ils tenus en 2013 et/ou 2014?
- Le contrat de construction du stade est-il adjugé?
- Y a-t-il un problème avec le terrain pour ce projet?
- Concernant le dossier de la décontamination du site Blanchard/Napoléon, après des déboursés de 950 000 \$, les travaux sont-ils complétés?
- Il y a gratuité du tarif pour les citoyens utilisateurs du Parc du Domaine Vert. Y a-t-il des frais pour les utilisateurs du parc Richelieu?
- Je ne retrouve aucune dépense pour les personnes à mobilité réduite dans le budget 2012. Prévoyez-vous faire des dépenses à ce sujet? Pourquoi avoir maintenu le Salon des métiers d'art pendant 21 ans à la Maison Lachaine alors qu'elle n'est pas accessible aux handicapés?

Médias

- : - Pourquoi la quote-part 2012 au CITL baisse-t-elle par rapport à 2011?
- Y a-t-il augmentation de la quote-part de la Ville de Sainte-Thérèse au Parc du Domaine Vert?
- Concernant la garde en caserne, à quel moment de l'année cette mesure sera-t-elle mise en application?
- La Ville de Sainte-Thérèse a-t-elle reçu une confirmation pour l'octroi d'une subvention pour le stade d'athlétisme?
- À la page 4 du discours du budget, il y a discordance entre certains pourcentages énoncés au texte (ex.: 3.5 % au lieu de 3 %, 1.5 % au lieu de 2 %) par rapport aux chiffres exposés au tableau " *survol du budget* ". Ont-ils été arrondis?

INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER

Levée de
la séance

15.- LEVÉE DE LA SÉANCE

RÉSOLUTION 2011-601

Sur proposition de Madame la Conseillère Marie-Andrée Petelle appuyée par Monsieur le Conseiller Louis Lauzon, il est résolu:

- QUE la présente séance soit et est levée à 21 h 30.

Adoptée à l'unanimité.

SIGNATURES D'APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL

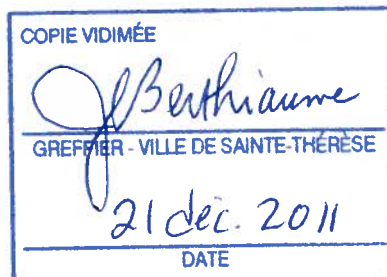
Conformément à l'article 333 de la *Loi sur les cités et villes*, nous attestons, en notre qualité de mairesse (ou la personne qui préside la séance) et de greffier (ou de l'assistant-greffier en cas d'absence) que le conseil municipal a approuvé le présent procès-verbal lors de la séance suivante.

Mme Sylvie Surprenant, mairesse

Date

M. Jean-Luc Berthiaume
Greffier de la Ville

Date



INITIALES DU MAIRE

INITIALES DU GREFFIER